

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du MARDI 20 Août 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	10	11

Le Mardi 20 Août 2024 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 09 Août 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : CECCHINI C. ; PEREIRA S. ; BELLON S. ; FELLON F. ; MENSE M. ; Messieurs : EVEN P., MASSEL A. ; POUCEL A. ; HENAREJOS F. ; BLANC P. ; Absents excusés : VANEL M. ; Absents : POIMBOEUF J.; CORNAND JB. ; CASTANO C. ; Procuration : Mme VANEL M. a donné procuration à Mme FELLON F., Secrétaire de séance : BLANC Paul

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
11	0	0

Objet de la délibération
D-2024-08-03 : Sollicitation d'une aide sociale d'un administré

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande d'aide financière pour l'achat d'une fauteuil releveur a été déposée en Mairie par Madame ARMAND Nadine, tutrice de Monsieur CHASSON Guy.

Cette demande a été transmise par mail à la Commission Communale « personnes âgées- aides sociales – santé – solidarité » afin qu'elle puisse étudier le dossier.

Madame le Maire donne la parole à la Commission.

Celle-ci explique que le fauteuil releveur à un coût de 879,99 €. La commission de la MDPH a alloué une aide à hauteur de 500,00 €, le restant à charge est de 379,99 €. La commission propose d'accorder une aide à hauteur des 379,99 € restant à charge.

Le Conseil, Ouï l'exposé de la Commission,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'approuver la décision de la commission et d'octroyer une aide de 379,99 € à Monsieur CHASSON Guy.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :
BLANC Paul



La Maire :
PEREIRA Sylvie



Mise en ligne sur le site internet le :

26 Août 2024